



## AVIS D'OPPORTUNITÉ

### *Enquête trimestrielle de conjoncture dans les travaux publics*

---

*Type d'opportunité* : renouvellement

*Périodicité* : mensuelle

*Émetteur* : Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), service identification professionnelle et enquêtes et Insee, direction des études et synthèses économiques.

Au cours de sa réunion du 30 mai 2013, la commission entreprises et stratégies de marché a examiné l'enquête trimestrielle de conjoncture dans les travaux publics.

Cette enquête doit permettre de fournir des informations précoces sur l'évolution des travaux publics, à des fins de diagnostic conjoncturel et de prévision à court terme de l'activité des entrepreneurs du secteur, tant sur le plan national qu'europpéen.

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans les travaux publics a pour objet de transcrire l'opinion des entrepreneurs du secteur sur leur activité récente et sur leurs perspectives d'activité. Cette opinion est retracée au moyen du suivi, notamment : de l'activité passée et future, des carnets de commandes et des prix ; des délais de paiement ; de la capacité de production ; des facteurs limitant l'activité ; des effectifs.

L'enquête est réalisée tous les trimestres en France métropolitaine auprès de 2 000 entreprises de travaux publics.

La collecte s'effectue par voie postale le premier mois du trimestre de référence de l'enquête (soit janvier, avril, juillet, octobre). La FNTP assure le routage, la réception, la saisie et les contrôles des questionnaires. L'Insee effectue le calcul de désaisonnalisation des séries.

La FNTP est à la fois productrice de l'enquête et utilisatrice et diffuseur de ses résultats auprès de ses adhérents et des fédérations régionales du secteur des travaux publics.

La FNTP diffuse les résultats de l'enquête dans son *Bulletin de conjoncture* trimestriel. Ce bulletin est envoyé à toutes les entreprises de l'échantillon au titre du retour d'informations. Les résultats détaillés pour la France sont disponibles en ligne sur le site internet de la FNTP : <http://www.fnftp.fr>.

L'Insee diffuse également les résultats dans une publication de la collection *Informations Rapides*, mise en ligne sur le site internet de l'Insee. Les séries de l'enquête (séries brutes et séries corrigées des variations saisonnières) sont librement accessibles sur le site internet de l'Insee depuis la Banque de Données Macro-économiques (BDM).

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête. **L'opportunité est accordée pour cinq ans** à compter de l'année suivant celle de délivrance de l'avis d'opportunité.